



Q.1. Quels aspects structurants de la société française sont mis en avant par ce document ? (En repérer au moins 3...)

On peut repérer dans ce document plusieurs aspects permettant de **situer les individus dans l'espace social** et donc de le **structurer** : Le sexe, la PCS et le revenu (ici le salaire). Ces trois critères de **structuration** pouvant apparaître dans ce document comme autant de critères de **hiérarchisation**.

Q.2. Commentez la partie « Ensemble » du graphique. Quel indice pourrait en être à l'origine ? Donnez son intitulé

Indépendamment de la catégorie socioprofessionnelle, **le salaire net horaire des femmes est en moyenne inférieur de 15% à celui des hommes**. Pour obtenir ce résultat il est possible d'utiliser comme outil statistique l'indice comparatif : **Indice base 100, salaire net horaire des hommes**.

Q.3. Peut-on dire que les employées gagnent moins que les ouvrières ?

Non, il n'est pas possible de le dire car l'outil statistique utilisé ne nous permet pas de **comparer les écarts de niveau** entre les différentes catégories, la base utilisée pour obtenir le résultat n'étant pas la même (indice base 100, salaire net horaire des hommes employés et indice base 100, salaire net horaire des hommes ouvriers).

Que les employés (hommes ou femmes) sont les moins bien payés relativement ? Justifiez

Idem, on ne peut pas le dire, c'est simplement la catégorie où l'écart relatif de salaire entre les hommes et les femmes est le moins important (5%)

Q.4. Peut-on en déduire que le genre est aussi structurant que hiérarchisant ? Quelle est la variable « cachée » qui rend l'analyse plus complexe ?

Le genre est à la fois un critère **structurant** car il permet de situer les individus dans l'espace social et donc de le **structurer**. Mais il est aussi **hiérarchisant** car on observe que les femmes ont en moyenne et quelle que soit la catégorie, un salaire horaire inférieur à celui des hommes. Plusieurs variables cachées pourraient expliquer cet écart : *« Les différences de salaires s'expliquent surtout par la répartition genrée des professions : les femmes n'occupent pas le même type d'emploi et ne travaillent pas dans les mêmes secteurs que les hommes et accèdent moins aux postes les plus rémunérateurs. À poste comparable, c'est-à-dire à même profession exercée pour le même employeur, l'écart de salaire en équivalent temps plein se réduit à 4 % environ. Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6960132>*

Q.5. Les enjeux sont-ils uniquement dans la sphère du marché du travail ? Dans quelle mesure les identités genrées peuvent participer à cette reproduction de la structure sociale.

Les écarts de salaires ne s'expliquent pas seulement sur le marché du travail mais aussi dans la **reproduction de statuts et de rôles associés au genre**, ainsi comme le précise l'Insee : *« Les écarts de revenus salariaux entre femmes et hommes salariés sont encore plus marqués entre parents : les mères ont des temps de travail mais aussi des salaires en équivalent temps plein nettement inférieurs aux pères, et les écarts croissent avec le nombre d'enfants. » Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6960132>*